

Tarifs des cotisations 2018	HT	TTC
<p>● Nouvelle Entreprise La cotisation Nouvelle Entreprise concerne toute entreprise créée dans l'année souhaitant adhérer pour la première fois au Club</p>	20 €	24 €
<p>● Sympathisant * La cotisation sympathisant (votée lors de l'AG d'avril 2005 : Toute personne retraitée ayant représenté une entreprise du Pays Thouarsais déjà adhérente au Club durant son activité peut adhérer)</p>	60 €	72 €
<p>● Entreprise réalisant moins de 250 000 € de chiffre d'affaires</p>	75 €	90 €
<p>● Entreprise réalisant de 250 000 € à 500 000€ de chiffre d'affaires</p>	130 €	156 €
<p>● Collectivité ou association</p>	130 €	156 €
<p>● Entreprise réalisant de 500 000 € à 1 000 000 € de chiffre d'affaires</p>	180 €	216 €
<p>● Entreprise réalisant de 1 000 000 € à 2 000 000 € de chiffre d'affaires</p>	240 €	288 €
<p>● Entreprise réalisant de 2 000 000 € à 5 000 000 € de chiffre d'affaires</p>	290 €	348 €
<p>● Entreprise réalisant plus de 5 000 000 € de chiffre d'affaires</p>	330 €	396 €

Bulletin d'adhésion

Dénomination sociale :

Adresse complète :



Téléphone : 05. _____ Port : 06 _____

Adresse e-mail : _____

Site Internet :

Statut de l'entreprise :

Date de création : Effectif :

Nom du Contact :

☒ Afin de faciliter la comptabilité, merci de retourner votre règlement au Club des Entreprises avant le 30 Mars 2018, une facture vous sera ensuite adressée. Vous avez également la possibilité d'obtenir votre facture dès à présent en cochant le tarif correspondant et renvoyant le présent courrier au bureau du Club.